

Rapport d'activité 2002

Membre de l'exécutif de la Ville de Berne, Mme Ursula Begert a renoncé à sa charge de présidente de l'Initiative des villes (Initiative) à la fin de l'année 2001. Elle a été remplacée à partir du 1^{er} janvier par M. Ernst Wohlwend, membre de l'exécutif de Winterthour.

Le nouveau règlement de l'Initiative est entré en vigueur au début de l'année, faisant passer l'organisation du statut de groupe d'intérêt informel à celui d'organisme disposant de structures formelles. Le nouveau positionnement de l'Initiative en qualité d'organisme spécialisé de l'Union des villes suisses permet une collaboration accrue avec cette dernière.

Le fait que la qualité de membre de l'Initiative soit pour la première fois liée au paiement d'une cotisation n'a pas empêché l'adhésion de deux nouveaux membres : Uster et Adliswil. Le principe d'une participation de base de 1 300 francs augmentée d'une contribution proportionnelle à l'effectif de la population a été adopté par les membres lors de la conférence d'automne 2001. Cela prouve que les membres apprécient à leur juste valeur les prestations d'un professionnalisme croissant que leur offre l'Initiative et l'appartenance à ce collectif. Les premières expériences consécutives à l'introduction du principe de la cotisation permettent d'envisager avec optimisme le succès de futures campagnes de recrutement.

En mai, M. Ernst Wohlwend a été élu président de la Ville de Winterthour. Cette élection l'a conduit à se retirer de la charge de président de l'Initiative pour la fin de l'année. Pour le remplacer, l'assemblée des membres a désigné M. Ruedi Meier, membre de l'exécutif et directeur des affaires sociales de la Ville de Lucerne. Ce dernier a pris ses fonctions le 1^{er} décembre. Le transfert de la présidence et du secrétariat exécutif à Lucerne constitue un pas en direction d'une représentation renforcée de la Suisse centrale et d'une mise en réseau plus efficace des communes de cette région en matière de politique sociale, objectif déclaré de M. Ruedi Meier.

Suite aux changements intervenus à l'échelon de la présidence, le bureau de l'Initiative a décidé de renforcer l'influence de la Suisse latine et de donner plus de poids à ses attentes en lui attribuant la vice-présidence.

La présence du directeur de l'Union des villes suisses au sein du bureau garantit une étroite collaboration avec cette dernière. La composition du bureau entré en fonction le 1^{er} décembre a été arrêtée comme suit :

Ruedi Meier, conseiller municipal, directeur des affaires sociales de la Ville de Lucerne : président

Präsidium
Ruedi Meier
Sozialdirektor, Luzern

Vice-Présidence
Marie-Thérèse Maradan
Ledergerber
Directrice des Affaires
sociales, Fribourg

Secrétariat Suisse latine

Philippe Meystre
Secrétariat général
Sécurité sociale
et environnement
Place Chauderon 9
1000 Lausanne 9
T 021 315 72 11
F 021 315 70 01
initiative-villes
@lausanne.ch

www.
initiative-villes.ch

Geschäftsstelle
Deutschschweiz
staedteinitiative
@stadtluzern.ch

Marie-Thérèse Maradan Ledergerber, conseillère municipale, directrice des affaires sociales et des écoles de la Ville de Fribourg : vice-présidente

Ursula Begert, conseillère municipale, directrice des affaires sociales de la Ville de Berne : membre avec voix délibérative

Maja Ingold, conseillère municipale, directrice des affaires sociales de la Ville de Winterthour, membre avec voix délibérative

Urs Geissmann, directeur de l'Union des villes suisses : membre avec voix consultative

Beat Däppeler, chef de l'état-major de la direction des affaires sociales de la Ville de Lucerne, membre avec voix consultative

Philippe Meystre, secrétaire général de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement de la Ville de Lausanne, responsable du secrétariat pour la Suisse latine, membre avec voix consultative

Michael Hohn, chef du service social de la Ville de Berne, membre avec voix consultative

L'Initiative est représentée au sein d'instances jouant un rôle important en matière de politique sociale. Membre de l'exécutif de la Ville de Zurich, Mme Monika Stocker représente les communes au comité de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Quant à M. Rolf Mägeli, chef du service social de la Ville de Bâle, il représente l'Initiative auprès de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA).

Priorité 2002 : La politique familiale

A fin 2001, les membres ont adopté le document actualisé exposant les revendications de l'Initiative dans le domaine de la politique familiale « Postulats 2001 en faveur d'une politique de la famille – le modèle des quatre piliers ». Le besoin de fédérer les instances concernées par la politique familiale a pu se concrétiser en début d'année. A l'initiative de la Conférence fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), les cinq principaux acteurs de ce domaine ont adopté le document commun « Perspectives en matière de politique de la famille ». La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), Pro Familia et Pro Juventute se sont engagés à cette occasion aux côtés de la COFF et de l'Initiative. Leur prise de position « Perspectives pour une politique familiale d'avenir » a été présentée en août et a trouvé un large écho dans les médias. Ces perspectives exigent un travail de lobbying constant à l'échelon fédéral. Cet effort a notamment permis d'apporter un soutien aux initiatives parlementaires Meier-Schatz et Fehr demandant respectivement l'introduction de prestations complémentaires pour les familles modestes et une incitation financière pour la création de places d'accueil pour enfants en dehors du cadre familial.

La Coordination des villes en faveur de places d'accueil en dehors du cadre familial s'est fixé comme objectif de contribuer à rendre compatibles tâches familiales et activité professionnelle. Les villes de Bâle, Berne, Bienne, Schaffhouse, Lucerne, Zoug, Saint-Gall, Zurich et Winterthour se sont attachées à développer un instrument d'évaluation des besoins élaboré à Zurich. Elles travaillent en outre à un projet de *benchmarking* avec l'intention de mettre au point une base de données comparative utilisable dans une perspective de pilotage et de planification.

En septembre, à l'invitation de l'Association des communes suisses, le président de l'Initiative a eu l'occasion de présenter les revendications des villes en matière de politique familiale au Groupe de travail parlementaire « politique communale ».

Comparaison intercommunale en matière d'aide sociale – Rapport « indicateurs sociaux 2001 »

Pour la quatrième année consécutive, les villes de Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Winterthour et Zurich ont comparé leurs indicateurs en matière d'aide sociale. Le rapport 2001 fait apparaître un reflux au niveau du nombre de cas – il s'agissait malheureusement d'un intermède puisque les chiffres ont à nouveau augmenté au cours du premier trimestre 2002. La comparaison prouve que les exigences de l'Initiative en matière de politique familiale conservent toute leur actualité. Il convient en particulier de méditer sur l'utilisation de l'aide sociale pour résoudre certains problèmes de nature structurelle.

Nouvelle présentation de l'Initiative

La vérification de différentes notions a constitué le premier pas en direction d'une professionnalisation de l'image de marque de l'Initiative. Les membres ont été consultés au sujet de la nouvelle dénomination : en lieu et place de « Staedteinitiative : Ja zur sozialen Sicherung » – « Initiative des villes en faveur de la protection sociale », l'organisme spécialisé de l'Union des villes suisses s'intitule désormais « Städteinitiative Sozialpolitik » – « Initiative des villes : politique sociale ».

La nouvelle présentation des imprimés délivre une image plus professionnelle de l'Initiative. Il en ira de même du site Internet qui sera mis en production dès le printemps 2003.

Afin de renforcer encore la mise en réseau des villes membres, le site Internet comprendra une nouvelle rubrique intitulée « Infopool ». L'objectif poursuivi consiste à offrir aux membres un accès aisé à des rapports en travail, à des projets en cours ainsi qu'à des documents fondamentaux provenant d'autres villes. « Apprendre des autres » de manière à la fois simple et informelle doit devenir la culture au sein de l'Initiative. Des ressources pourront être mises en commun (et des économies réalisées) car il est inutile que chaque ville réinvente ses propres solutions pour

chaque problème. Contrairement aux prises de position officielles de l'Initiative, les informations mises à disposition sur « Infopool » ne seront pas librement accessibles au public. Infopool sera protégé par un mot de passe qui ne sera communiqué qu'aux membres. C'est un argument supplémentaire pour faire partie de l'Initiative.

Conférences

Les assemblées de membres semestrielles réunissent les représentants politiques des villes (membres des exécutifs communaux) et les fonctionnaires en charge des affaires sociales. Ces conférences sont bien fréquentées, témoignant de l'intérêt représenté par leur contenu et de l'importance attachée par les membres à cette possibilité de participer à des échanges. A partir de 2002, ces conférences ont été étendues à une journée entière, offrant ainsi l'occasion d'approfondir les thèmes principaux portés à l'ordre du jour. Un espace important reste toutefois dévolu aux discussions informelles ainsi qu'à l'établissement et au renforcement des relations interpersonnelles. A partir de cette année, les textes des conférences et des contributions ont été mis à disposition sur le site Internet le jour de la conférence, permettant ainsi aux membres absents ainsi qu'à un large public d'en prendre connaissance sans délai.

Deux thèmes principaux ont été abordés lors de la conférence de printemps, tenue à Lausanne le 6 mai 2002 : la question des sans-papiers ainsi que celle concernant la compatibilité des tâches familiales et de l'activité professionnelle. La conseillère fédérale Ruth Dreifuss a pris position à cette occasion sur les postulats de l'Initiative en matière de politique familiale.

Les conséquences pour les villes de la nouvelle répartition des charges entre Confédération et cantons ont constitué le point fort de la conférence d'automne qui s'est déroulée le 14 novembre 2002 à Bâle. Durant l'après-midi, des représentants des villes de Bâle, Berne, Winterthour et Lausanne ont par ailleurs présenté leurs projets de collaboration inter-institutionnelle. Au terme de cette journée, on a pu poser le constat que l'échange est payant et qu'il devrait être encore renforcé, aussi bien au niveau des projets qu'à celui de la politique.

Perspectives

Durant le deuxième semestre, le bureau de l'Initiative a établi un calendrier pour l'année 2003. Les axes principaux en seront la politique d'asile ainsi que le minimum vital dans notre État fédéraliste. La politique de la famille demeurera une préoccupation constante de l'Initiative. Par ailleurs, le projet « Indicateurs sociaux » se poursuivra tant que l'on ne disposera pas de la statistique sociale fédérale de l'Office fédéral de la statistique. Une attention accrue sera portée à l'interprétation

des informations et les résultats quantitatifs seront complétés par des conclusions destinées aux administrations et au monde politique.